

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 19/09/2025, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION	
SAEM PATRIMONIALE-YVELINES DEVELOPPEMENT (SEM-YD) : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION POUR L'EXERCICE 2024	
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 19/09/2025	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 115

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSE Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HEYBLOM Frédéric, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISKA Honorine, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MESENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyline, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SAUVE Jean-Yves, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (**141**)

Absent(s) représenté(s) : 17

AOUN Cédric a donné pouvoir à LEPINTE Fabrice
AUFRECHTER Fabien a donné pouvoir à MESENS Olivier
BERMANN Clara a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila
CONTE Karine a donné pouvoir à MEUNIER Patrick
CORBINAUD Fabien a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige
DELRIEU Christophe a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric
HAMARD Patricia a donné pouvoir à BLONDEL Mireille
HONORE Marc a donné pouvoir à DAZELLE François
KONKI Nicole a donné pouvoir à PERSIL Albert
LAIGNEAU Jean-Pierre a donné pouvoir à KAUFFMANN Karine
MAUREY Daniel a donné pouvoir à FONTAINE Franck
MONNIER Georges a donné pouvoir à NICOT Jean-Jacques
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
RIPART Jean-Marie a donné pouvoir à PERRON Yann
SATHOUD Innocente-Félicité a donné pouvoir à LITTIERE Mickaël
SIMEONI Christophe a donné pouvoir à SOUSSI Elsa

SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude

Absent(s) non représenté(s) : 3

CHARBIT Jean-Christophe, ESCRIBANO-OBEJO Maria, LEBouc Michel

Absent(s) non excusé(s) : 6

ANCELOT Serge, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, DAUGE Patrick, EL ASRI Sabah, PIERRET Dominique

125 POUR :

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERZ Marc, HEYBLOM Frédéric, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :

1 ABSTENTION :

NAUTH Cyril

4 NE PREND PAS PART :

CORBINAUD Fabien, HERVIEUX Edwige, JUMEAUCOURT Philippe, PRELOT Charles

2 DEPORTS :

DEVEZE Fabienne, RIPART Jean-Marie

EXPOSÉ

Outil de portage immobilier à partenariat privé-public au capital de 24,80 M€, la Société Anonyme d'Economie Mixte Patrimoniale Yvelines Développement (SEM-YD) contribue au rayonnement et à l'attractivité du territoire en soutenant financièrement les projets d'aménagement immobilier du territoire.

Spécialisée dans l'accompagnement des entreprises dans leur implantation sur les Yvelines, la SEM-YD a pu acquérir dans leur totalité deux actifs : Mobilab à Satory en 2018 et le Chai de Davron en 2022, qui accueillent au total 5 locataires en bail longue durée.

En s'associant à 40% avec la SAEM SOGARIS IMMO en 2022, la SEM-YD a cofinancé l'acquisition et l'exploitation de la Plateforme Logistique de Poissy (PLP), livrée en juillet 2022.

Enfin la SEM participe à hauteur de 4,1% du capital au projet IXCAMPUS de Saint-Germain-en-Laye.

Depuis 2020, la Communauté urbaine est actionnaire à 4,88 % de la SEM-YD.

Les élus locaux, agissant en tant que mandataires des collectivités territoriales ou de leurs groupements au sein d'un Conseil d'administration d'une société d'économie mixte locale, présentent chaque année à leur collectivité un rapport écrit pour approbation.

Ce rapport doit comporter une présentation de la société, son historique, son objet social, ses domaines d'activité, le nombre de salariés, la répartition de son capital et l'organisation de sa gouvernance. Il doit également mentionner les relations entre la collectivité et la SEM, en listant notamment les contrats, les apports en compte courant d'associés, les garanties d'emprunt ainsi que les concours financiers.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver le rapport annuel de gestion de la Société Anonyme d'Economie Mixte Patrimoniale Yvelines Développement (SEM-YD), pour l'exercice 2024.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1524-5,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Conseil communautaire n° CC_2020-02-06_34 du 6 février 2020 portant approbation de la prise de participation de la Communauté urbaine au capital de la SEM Satory Mobilités, devenue la Société Anonyme d'Economie Mixte Patrimoniale Yvelines Développement (SEM-YD),

VU la délibération du Conseil communautaire n° CC_2020-12-10_32 du 10 décembre 2020 portant approbation de l'augmentation du capital de la SEM-YD et de la participation de la Communauté urbaine,

VU le pacte d'actionnaires conclu entre les actionnaires de la SEM-YD en date du 13 avril 2021,

VU le rapport annuel de gestion de la SEM-YD pour l'exercice 2024, tel qu'annexé à la présente délibération,

VU la présentation faite en Conseil communautaire par Fabienne DEVEZE, représentante de la Communauté urbaine au sein du conseil d'administration de la SEM-YD,

VU l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission Aménagement du territoire le 16 septembre 2025,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le rapport annuel de gestion de la Société Anonyme d'Economie Mixte Patrimoniale Yvelines Développement (SEM-YD), pour l'exercice 2024.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le :	01 OCT. 2025
Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le :	01 OCT. 2025
Exécutoire le :	01 OCT. 2025
(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)	
<u>Délai de recours</u> : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification	
<u>Voie de recours</u> : Tribunal Administratif de Versailles	
(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).	

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 25 septembre 2025

Le Président


Cécile ZAMMIT-POPESCU